

Piloter une organisation ou une équipe par l'approche de la gestion des processus relationnels

RS2716 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

REFLECT · SIRET : 50179129700036

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification permet de connaître et de s'entraîner à utiliser la Théorie Organisationnelle de Berne GP qui est une approche globale systémique des organisations: elle modélise les processus à l'œuvre dans les organisations (entreprises, collectivités, associations) en s'appuyant sur la cohérence de la structure et le pilotage de la dynamique de groupe.

La certification permet d'appliquer les principes de la TOB GP dans un contexte de changements rapides: les dirigeants sont confrontés à des prises de décision complexes et ils ont besoin de développer leurs compétences à comprendre et à agir dans la complexité.

Objectifs de la formation / certification Théorie Organisationnelle de Berne Gestion de Processus ©.

La certification permet aux dirigeants et managers et à ceux qui les accompagnent (consultants, coachs, formateurs) de :

- Comprendre les mécanismes de fonctionnement de tout groupe humain organisé, quel que soit le secteur d'activité (secteurs public, privé, associatif).
- Identifier et mettre en place les conditions de la performance d'un groupe: structure cohérente et attention aux processus humains.
- Prendre des décisions informées par rapport à la mission de l'organisation tout en prenant en compte les processus de groupe: prévenir les phénomènes de stress professionnel.
- Savoir prévenir ou intervenir sur les zones de dysfonctionnement techniques et relationnels.
- Cette certification s'adresse à tout professionnel intervenant dans / auprès d'une organisation (manager, coach, consultant, chef de projet, formateur...), quel que soit le domaine d'activité de l'organisation (secteurs public et privé, associatif, marchand).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification est construite sur 4 compétences-clés :

1. Utiliser explicitement les

principes-clés de fonctionnement d'une organisation, d'un service selon les concepts de la Théorie Organisationnelle de Berne (TOB) pour :

- Prendre des décisions managériales informées qui s'appuient sur une vision globale de l'organisation dans son environnement spécifique.
- Adapter l'organisation aux changements externes.

Par exemple: pour intégrer une norme Qualité du secteur d'activité, répondre à une nouvelle directive légale, ou à une concurrence émergente sur un produit.

2. Etablir avec ses collaborateurs et partenaires des contrats clairs et facilitants pour :

- Identifier et tenir compte de façon réaliste des enjeux et contraintes de chacun.
- Etablir des relations de reconnaissance mutuelle et traiter ensemble les événements opérationnels dans la réactivité et l'agilité.

3. Distinguer et développer les 3 composantes du rôle de leadership selon la TOB, porter le titre et rendre compte aux

autorités supérieures, avoir la compétence métier, savoir être relationnel pour :

- Etre reconnu comme légitime et compétent par ses collaborateurs et les autorités externes et être suivi.
- Renforcer la motivation des collaborateurs: les individus se mobilisent mieux pour des responsables compétents et respectables qui leur donnent une orientation claire et qui les prennent en compte.

4.

Mettre en place des protocoles et gérer en continu les processus relationnels générés par les mouvements RH tels que intégrations de nouveaux collaborateurs, mutations internes et départs pour :

- Renforcer la motivation et l'engagement dans l'activité en permettant à chacun de (re)trouver rapidement ses repères humains et techniques.
- Prévenir les phénomènes d'usure et de stress professionnels.

Toutes les compétences sont évaluées.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Prérequis pour présenter l'examen de certification Piloter une organisation ou une équipe par l'approche gestion de processus.

- Avoir suivi la formation Théorie-Partie 1 et Application-Partie 2 chez REFLECT.
- Avoir 6 mois minimum d'activité professionnelle en tant que manager, coach, consultant, entre la formation TOB Parties 1 et 2 (Théorie et Applications) et la Partie 3 du dispositif de formation: 2 jours Accompagnement de Cas écrit et 3 jours de séminaire d'intégration.
- Présenter un cas écrit de mise en œuvre de la TOB GP © au plus tard 1 mois avant le séminaire d'intégration. Si le cas écrit n'est pas transmis selon les critères et le délai indiqués, l'inscription à l'examen de certification est différée automatiquement à l'année suivante.
- Suivre le Séminaire d'intégration.
- Avoir une expérience de 1 an minimum sur un poste d'encadrement.
- Avoir une expérience de 2 ans minimum sur une fonction de consultant et d'accompagnement d'équipe.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.reflect-lyon.org

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2716/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	5 200 €
Coût moyen par dossier	5 200 €
Durée moyenne	91 h
Période	09/2021
France compétences	63 %
Reste à charge titulaire	38 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.